



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSSEN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN, Président.

13. OBJET : Tutelle - Communication

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L 1122-20, L 1122-30 et L 3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'article 4 du règlement général sur la comptabilité communale,

Prend acte :

Marchés publics

a) Par lettre du 15 juillet 2024, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 14 juin 2024 par laquelle le Collège communal a attribué à la S.R.L. IMPACT, rue de Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 BERTRIX, le marché de services portant sur l'élaboration du Schéma de Développement Communal (SDC).

b) Par lettre du 15 juillet 2024, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 21 juin 2024 par laquelle le Collège communal a attribué à la société ARCOPLAN, rue Chant d'Oiseaux, n° 514A à 5300 LANDENNE, le marché de services portant sur la mission complète d'auteur de projet pour la rénovation énergétique du centre culturel de la Ville d'ANDENNE dans le cadre du FEDER Wallonie 2021-2027.

c) Par lettre du 23 août 2024, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de Tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 19 juillet 2024 par laquelle le Collège communal a attribué à la société ENGIE, boulevard Simon Bolivar, n° 36, à 1000 BRUXELLES, le marché public conjoint en 2 lots ayant pour objet la fourniture d'énergie en haute tension et basse tension de la Ville d'ANDENNE (2025-2026).

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX



Philippe RASQUIN

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS